



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

23 avril 2012

## **Registre Foncier 2020: premiers résultats atteints**

**(IVS). – Le Grand Conseil octroyait en 2010 un crédit-cadre de 20 millions de francs destiné à la modernisation et à l'introduction du Registre foncier. Cet important projet, baptisé RF 2020, a atteint ses premiers objectifs. Depuis quelques mois, une première version du registre foncier informatisé est accessible.**

Le Valais est une véritable terre de propriétaires fonciers. Nous trouvons effet dans le canton près de 1,2 millions d'immeubles, dont une grande partie est composée de petites parcelles, de copropriétés ou de propriétés par étage. Le Projet Registre foncier 2020 (RF 2020) est né de la nécessité fixée par le Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET) de garantir les droits et charges liés à tous ces bien et d'assurer l'accès aux propriétaires, pour toutes les communes valaisannes, à un registre foncier informatisé et fiable. Le projet RF 2020, initié formellement au sein du Service des registre fonciers et de la géomatique (SRFG) grâce à l'octroi d'un crédit-cadre par le Grand Conseil fin 2010, peut aujourd'hui dévoiler ses premiers résultats.

Ainsi les collaborateurs de l'administration cantonale, qui sont parmi les premiers utilisateurs des données du Registre Foncier avec près de 10'000 visites par an, peuvent dès maintenant accéder via l'Internet à des données entièrement informatisées. Cela signifie clairement une économie de temps et de moyens énormes pour utilisateurs et citoyens. Les travaux nécessaires à un élargissement de ce service à tous les utilisateurs potentiels des données du Registre Foncier sont évidemment en cours et devraient aboutir début 2013. Afin de coller au mieux aux attentes des utilisateurs, ainsi qu'aux besoins particuliers des professionnels, un groupe d'accompagnement réunissant des représentants de la Fédération des communes valaisannes, et des associations faîtières valaisannes des banques, des notaires, des assurances, des teneurs de registres ou des bureaux d'ingénieurs-géomètres a été constitué.

Jusqu'ici les données du Registre foncier étaient consignées dans des livres. Cette somme de documents représente près de 20 millions de pages ! Désormais, tous les nouveaux dossiers entrants sont immédiatement et systématiquement scannés et archivés de manière électronique. Quant aux documents papier, un protocole d'archivage électronique est en cours de réalisation. L'objectif de cette numérisation est la mise à disposition des clients potentiels de toutes les données disponibles et légalement publiables via un site Internet public.

Enfin, le dernier grand axe des travaux définis par le projet RF 2020, à savoir l'introduction du registre foncier fédéral pour toutes les communes valaisannes, va également bon train. Il est également prévu que ces travaux se réalisent en fonction des attentes et besoins définis par les utilisateurs.

### **Note aux rédactions**

**Pour de plus amples renseignements Jean-Michel Cina, chef du DEET - 027 606 23 00 ou Rainer Oggier, chef du Projet RF 2020 - 027 606 28 28 sont à disposition**